

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

### Budget 2023 : la majorité peut mieux faire !

Lors du débat d'orientation budgétaire, la majorité avait présenté les tensions inflationnistes actuelles et leurs conséquences, particulièrement difficiles tant pour les ménages que pour les collectivités.

Ainsi, lors du conseil municipal du 14 mars, le vote du budget primitif 2023 a tenu compte de cette situation contrainte afin de permettre à la commune d'assurer ses missions tout en faisant preuve de prudence dans la répartition des dépenses. Mais, si la prudence est une qualité au vu des incertitudes actuelles, elle n'est pas une priorité. La majorité a-t-elle réellement pris la mesure des difficultés subies par nos concitoyens dans leur vie quotidienne ?

Plusieurs enjeux majeurs ont présidé à l'élaboration du budget 2023 :

- **Offrir des conditions de travail optimum aux salariés de la commune**, avec l'application de la hausse des salaires décidée par l'Etat et la construction du nouveau centre technique municipal.

- **Ne pas augmenter l'endettement de la commune...** Pourquoi ne pas le diminuer quand on sait que notre dette est de plus de 7,4 millions d'euros (M€) avec un taux d'endettement direct élevé, supérieur à 8 ans et un remboursement annuel de plus de 900 000 € ? Surtout si on ajoute le surcoût d'une hausse possible des taux d'intérêt notamment sur l'emprunt de 2,6 M€ contracté à taux variable (estimation de 400 000 € si hausse de 2% sur 15 ans). Ou les emprunts garantis par la commune au profit de bailleurs sociaux<sup>1</sup> (9,2 M€) en cas de défaillance de ceux-ci comme c'est arrivé récemment à un promoteur immobilier...

- **Répondre aux besoins de la population afin de préserver la qualité de vie des Verrois...** A côté d'une réduction du budget des services de 10 %<sup>2</sup>, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales. On aurait pu aller plus loin en compensant, même partiellement, la hausse nationale de 7,1% pour aider notamment les jeunes ménages à s'installer dans nos quartiers.

Enfin, au moment où d'autres communes font l'effort, dans leur budget, de « **verdir** leurs investissements », « moins de dettes, plus de **vert**<sup>3</sup> », on peut se demander où sont les priorités de la majorité en la matière... Les enjeux écologiques<sup>4</sup>, c'est pour aujourd'hui ou pour demain ?

Les élus de la liste Verrières Ensemble Autrement



<sup>1</sup> Angers Loire Habitat, Podeliha, Soclova...

<sup>2</sup> Sauf le service des temps de l'enfant et des familles

<sup>3</sup> Angers CO du 14 mars, Murs Erigné CO du 17 mars.

<sup>4</sup> Climat, ressources, biodiversité, environnement...